

# Politiques régionales en faveur des quartiers de la Politique de la Ville 2017 – 2021

Présentation en Comité technique PV du  
18 octobre 2018 CAD

**NOS  
QUARTIERS  
D'ÉTÉ**



**Le fonds de  
travaux urbains**

# Les politiques régionales au service de la politique de la ville

Le cadre

d'intervention

3 priorités...

Le développement économique et l'accès à l'emploi des habitants

La mise en œuvre de la Troisième Révolution Industrielle (REV3)

Une meilleure appropriation par les habitants de leur quartier

Le numérique

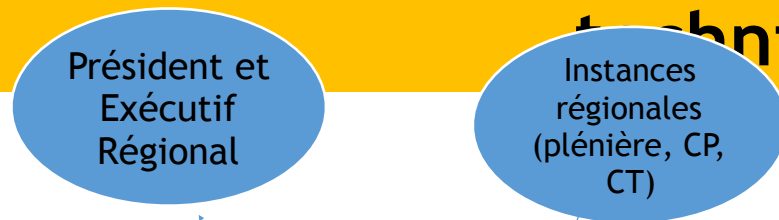
... et 3 objectifs

L'innovation sociale


transversaux

La participation des habitants

# Organisation Régionale : politique et technique



Arbitrages

 <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS</p>	<b>Elus référents du Contrat de Ville</b>	<b>Technicien référent du Contrat de Ville</b>
	Monsieur Frédéric NIHOUS	Monsieur Frédéric AUTIN
	Monsieur Jean-Paul FONTAINE	03.74.27.17.32 / <a href="mailto:frederic.autin@hautsdefrance.fr">frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>



Jeunesse,  
Sport et Vie  
Associative

Partenariats  
économiques,  
artisanat et  
pêche

Aménagement  
du Territoire et  
du Logement

Création  
artistique et  
pratiques  
culturelles

Europe

# Les politiques régionales au service de la politique de la ville

## 1. La mobilisation du Droit Commun



A  
rechercher  
en priorité !

## 2. Les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) (le volet urbain du Programme Européen 2014-2020 FEDER FSE)

Avenants  
en cours

## 3. Des crédits spécifiques

=> « Nos Quartiers d'été »

=> Soutien Régional à l'Emploi et à l'Innovation

=> La contribution au NPNRU  
(Rénovation Urbaine)

The screenshot shows a web browser window with the address bar displaying "guide-aides.hautsdefrance.fr/". The page header includes a navigation menu with links for "La WebTv", "Génération Hauts-de-France", "Participons.net", "Marchés publics", "Délibérations en ligne", "WelcomEU", "Chéquier STARTER", and "Tous les sites". The main navigation bar features the logo of the "Région Hauts-de-France" and several menu items: "ACTUALITÉS", "AIDES", "EMPLOI", "LA RÉGION", "AGENDA", and a button labeled "POSEZ VOS QUESTIONS". Below the logo are social media icons for Facebook, Twitter, Instagram, and Snapchat.

## Rechercher une aide

**Public cible**

**Thèmes**

**Mots-clés**

Vous cherchez un appel à projet ?

Identification  
des actions  
en PV

# La mobilisation du Droit Commun : un exemple

Dispositif : Hauts-de-France en Fête (HDFE)

FAIRE UNE DEMANDE EN LIGNE

## Objectif(s)

Soutenir les initiatives culturelles, sportives et les animations locales dans le cadre d'une valorisation des traditions populaires :

- La gastronomie et les produits du terroir,
- Les jeux et les sports régionaux,
- L'artisanat et les industries traditionnelles,
- Les animations autour du patrimoine,
- Les célébrités régionales,
- Les langues régionales,
- Les traditions agricoles,
- Les coutumes et rites régionaux,
- L'histoire locale,
- La connaissance et les échanges des cultures du monde,
- Les initiatives liées au devoir de mémoire.

Contribuer à l'animation ou à la renaissance des nombreuses fêtes et manifestations locales autour des traditions populaires dans les villes et villages des Hauts-de-France.

## Bénéficiaires

- Association dont le siège et la manifestation se situent au sein du territoire des Hauts-de-France.



Région  
Hauts-de-France

Une question  
complémentaire ?

0 800 026 080

Service & appel  
gratuits

ou rendez-vous  
dans une antenne  
régionale

## Dispositif : Hauts-de-France en Fête (HDF)

### Forme

Subvention forfaitaire comprise entre 500 € et 20 000 €.

La subvention régionale ne peut pas dépasser :

- 30 % de la dépense éligible en cas d'événements avec entrées payantes,
- 40 % de la dépense éligible en cas d'événements gratuits.

Des co-financements publics et/ou privés doivent nécessairement être mobilisés.

Sont éligibles les dépenses de fonctionnement.

Ne sont pas éligibles :

- les salaires et charges de personnel relatifs à des emplois déjà soutenus par ailleurs,
- les dépenses d'investissement,
- les dotations aux amortissements,
- les emplois des contributions volontaires en nature,
- toute dépense jugée non corrélée au projet à financer.

### Instruction

Peuvent être soutenues, au maximum, 2 événements organisés par année civile, par un même porteur de projet ou par un même collectif d'associations, et ce à condition qu'elles soient bien distinctes.

Les événements mis en place doivent être ouverts au grand public.

Les associations financées doivent mettre à disposition des jeunes de - de 26 ans des avantages, qui leur seront remis dans le cadre des Bons Plans Hauts-de-France.

Ne sont pas éligibles à ce dispositif :

- Les projets à caractère exclusivement commercial,
- Les sorties, visites de sites et expositions sans encadrement pédagogique,
- Les projets déjà soutenus par ailleurs par la Région.

Les projets exclusivement touristiques peuvent, le cas échéant, être réorientés vers la politique dédiée.

La demande s'effectue en ligne sur la plateforme de demande d'aides et de subventions dématérialisées de la Région via l'adresse suivante :

- <https://aidesenligne.hautsdefrance.fr/sub/extranet/dispositif-consulter.sub?sigle=HDF>

L'instruction est assurée par la Direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative de la Région après le dépôt du dossier.

La décision d'octroi est prise par la Commission Permanente du Conseil régional des Hauts-de-France après avis d'un comité de pilotage.

# La mobilisation des Droits Communs

## Aide au développement des structures de l'Économie sociale et solidaire

### Objectif(s) :

- Soutenir financièrement le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire,
- Consolider et développer des activités de l'économie sociale et solidaire.

## Appel à Projets Permanents 4T et Illettrisme (4TIL)

### Objectif(s) :

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes,
- Soutenir des projets ponctuels ou pérennes pour les jeunes s'inscrivant dans un large panel thématique : entrepreneuriat, sport, santé, environnement, citoyenneté, numérique, mobilité...,
- Structurer l'intervention régionale au regard des TRAJECTOIRES(1) de jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle.

## 1- Permis de conduire

### Objectif(s) :

**La Région propose un prêt jusqu'à 1 000 euros pour aider les 18-30 ans à passer leur permis de conduire.**

Avoir son permis de conduire, c'est une première étape vers l'accès à l'emploi. La Région est sensible à la question de la mobilité des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail. Voilà pourquoi elle lance ce dispositif d'aide à l'obtention du permis B.

## Appel à projet permanent - Opérations Territoriales " Emploi & Numérique " (OTEN) - « #LeNumeriqueRecrute @hautsdefrance »

### Objectif(s) :

Soutenir l'organisation d'événements territoriaux visant à promouvoir les métiers du numérique et organiser des rencontres directes avec des formations et surtout des offres de stages ou d'emplois locales.

## CRéation d'Emplois Associatifs Pérennes (CREAP)

### Objectif(s) :

- Accompagner les associations souhaitant créer des emplois pérennes.

Ce dispositif d'aide à l'emploi associatif soutient, de manière dégressive, sur une durée de 4 ans, la création de postes concourant soit au développement de l'association, soit au renforcement de son autonomie, soit à sa pérennisation et sa structuration.

## Temps forts culturels (festivals, expositions, rencontres et manifestations artistiques ou patrimoniales)

### Objectif(s) :

- Accompagner les opérateurs organisateurs de festivals, expositions temporaires, rencontres et manifestations artistiques ou patrimoniales,
- Proposer une programmation artistique ponctuelle exigeante, contribuant au rayonnement et à la vitalité des filières,
- Favoriser l'ouverture des temps fort aux publics : élargissement et sensibilisation des publics y compris professionnels, implication et participation des habitants,
- Impliquer un territoire et ses acteurs (culturels, sociaux, éducatifs, touristiques, économiques,...) dans l'organisation de la manifestation,
- Contribuer au rayonnement régional.





Région  
Hauts-de-France

# Crédits spécifiques : focus sur le Soutien Régional à l'Emploi et à l'Innovation

## Figures imposées

(Objectif : 50 % de l'enveloppe de l'EPCI)

Co-financement de projets répondant aux **thématiques régionales fortes**

Participation Citoyenne  
Innovation sociale  
Numérique

Développement économique  
Accès à l'emploi et à la formation

Troisième Révolution Industrielle

Cadre de vie  
Aménagements urbains

Fonds de Travaux urbains (FTU)

## Figures libres

(Objectif : 50 % de l'enveloppe de l'EPCI)

Co-financement de projets répondant aux **spécificités du territoire**

Priorités locales  
des contrats de ville

Dialogue avec

les EPCI et collectivités locales

Projets d'Initiatives Citoyennes (PIC)



Région  
Hauts-de-France

# Programmation NQE 2018



NOS  
QUARTIERS  
D'ÉTÉ

N° Dossier GALIS	Bénéficiaires	EPCI	Commune(s) concernée(s) p l'action	Montant propos
NQEF-000030	ACSD	CA Douaisis	DOUAI	7 410,00
NQEF-000035	Les Hauts de Sin	CA Douaisis	SIN LE NOBLE	5 000,00
NQEF-000067	CSC Henri MARTEL	CA Douaisis	WAZIERS	5 800,00
			<b>Total CAD</b>	<b>18 210,00</b>

NOS  
QUARTIERS  
D'ÉTÉ

**SOUS LE SIGNE  
DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ**

Du 30 juin au 2 septembre 2018

L'ÉTER  
avec la Région Hauts-de-France

**1**  
aller-retour  
en TER

**2€**  
pour tous

**3**  
Partez !

Plus de 50 destinations au choix

Prenez votre voyage sur :  
[www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)

SNCF

www.hautsdefrance.fr

Région Hauts-de-France

<http://www.hautsdefrance.fr/prenez-vos-quartiers-de/>



Région  
Hauts-de-France

# Cadrage budgétaire : Nord

REGION  
HAUTS-DE-FRANCE  
SEANCE PLENIERE  
DU CONSEIL REGIONAL



Région  
Hauts-de-France

Délibération n° 20161857  
Réunion du 13 et 14 décembre 2016

Exercice Budgétaire : 2016

Fonction : 51 Politique de la ville

Thème : **Rénovation urbaine**

Objet : **Cadre d'intervention régional en faveur des quartiers de la Politique de la Ville 2017-2021**

	FONCTIONNEMENT					INVESTISSEMENT				
	2017		2018			2017		2018		
EPCI	Enveloppe (en M€)	Enveloppe consommée	Nb Projets	Enveloppe consommée	Nb Projets	Enveloppe (en M€)	Enveloppe consommée	Nb Projets	Enveloppe consommée	Nb Projets
<b>SOMME</b>	<b>158 653</b>	<b>158 638</b>	<b>36</b>	<b>157 153</b>	<b>31</b>	<b>182 429</b>	<b>80 648</b>	<b>6</b>	<b>177 429</b>	<b>9</b>
CA de Cambrai	30 174	16 404	4	20 000	3	40 724	33 779	1	40 724	1
CA de la Porte du Hainaut	127 654	126 154	14	127 654	13	140 858	121 759	6	139 200	7
<b>CA du Douaisis</b>	<b>77 161</b>	<b>76 831</b>	<b>14</b>	<b>69 665</b>	<b>12</b>	<b>88 990</b>	<b>88 990</b>	<b>4</b>	<b>82 003</b>	<b>2</b>
CA Maubeuge Val de Sambre	97 454	97 386	9	97 429	10	109 836	79 835	4	109 836	2
CA Valenciennes Métropole	148 275	148 273	22	148 275	19	162 041	162 041	6	162 041	7
CC Cœur d'Ostrevent	59 037	58 711	16	59 037	6	70 372	78 525	9	35 000	2
CC de Flandre Intérieure	15 101	-	-	15 000	2	25 240	-	-	-	-
CC du Caudrésis et du Catésis	18 361	14 714	3	18 000	3	28 589	28 000	2	21 681	2
CC du Pays de Mormal	16 396	-	-	15 000	1	26 570	-	-	26 570	1
CC du Sud Avesnois	28 070	42 070	6	28 070	4	38 563	38 563	3	26 045	2
CC Pévèle-Carembault	16 627	16 627	2	16 627	2	26 808	26 808	1	27 185	1
CU de Dunkerque	107 218	104 355	5	107 140	7	119 866	110 484	4	114 917	6
Métropole Européenne de Lille	776 930	821 859	77	776 930	75	807 819	732 444	15	373 887	13
<b>NORD</b>	<b>1 518 458</b>	<b>1 523 384</b>	<b>172</b>	<b>1 498 827</b>	<b>157</b>	<b>1 686 276</b>	<b>1 501 228</b>	<b>55</b>	<b>1 159 089</b>	<b>46</b>

# Crédits spécifiques PV de la Région en 2018 sur la CAD

Fonctionnement =  
69 665 €

Dont PIC =  
12 040 €



NQE =  
18 120 €

NOS  
QUARTIERS  
D'ÉTÉ

Investissement =  
82 003 €

Dont FTU =  
25 000 €

Le fonds de  
travaux urbains

# Les Projets d'Initiative Citoyenne



**Association gestionnaire** en prise directe avec les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (quartiers de veille compris)

**Inclus dans la programmation et les enveloppes annuelles des EPCI concernés (fonctionnement)**

## IMPULSER

Dans le prolongement des actions soutenues par la politique de la ville visant à favoriser la citoyenneté active, dans des logiques de micro-projets soutenus par un budget participatif, la Région souhaite accompagner les dynamiques portés sur les quartiers des Hauts-de-France.

## OBSERVER

Le PIC suscitent de nombreuses initiatives. L'observation de leur activité doit permettre de bien identifier les différentes thématiques de micro-projets et leurs effets sur la citoyenneté et l'implication des habitants et associations.

## VALORISER

Au travers des 10 thématiques, il s'agira de mettre en avant l'impact et les effets des microprojets sur les quartiers prioritaires et sur la participation citoyenne.

## 10 Thématiques ciblées :

- Insertion par l'économique ;
- Innovation sociale ;
- Démocratie numérique et sensibilisation aux usages numériques ;
- Transition énergétique et écologique ;
- Valorisation des circuits courts ;
- Lutte contre l'isolement des personnes fragiles ;
- Lutte contre l'illettrisme ;
- Echanges de savoirs, entraide et soutien scolaires ;
- Valorisation et découverte du patrimoine et de l'histoire locale ;
- Créativité artistique
- Autre ?



**AVEC LE PIC, DÉVELOPPEZ LA CITOYENNETÉ DANS VOTRE QUARTIER**

# Le fonds de travaux urbains

**Quid ?** Toute idée ou projet de **micro-aménagement** en lien avec la sécurisation des espaces, la qualité environnementale, la propreté et l'entretien, la convivialité d'espaces publics (mais dont le foncier et/ou le bâti n'est pas forcément public) peut justifier l'intervention du FTU

## Les engagements des partenaires :

### La commune s'engage à :

- ⇒ mettre en place un Comité de Gestion urbaine, lieu d'animation et d'interaction entre élus, techniciens, usagers, **en y associant pleinement les habitants** ;
- ⇒ mettre en place un système permettant de formaliser le suivi des micro-projets
- ⇒ Mobiliser 50 % de cofinancement local

### La Région s'engage au titre de sa Politique d'écologie urbaine à :

- ⇒ mobiliser sa capacité d'expertise et d'ingénierie au service des projets
- ⇒ Favoriser les échanges d'expériences entre FTU
- ⇒ Cofinancer à 50 %

32 FTU en 2017

31 FTU en 2018



Quelques exemples de projets soutenus au titre d'un FTU : plantation d'un verger, clôture de jardins, pose de nichoirs, aménagement Boulodrome, création d'un espace de convivialité, sécurisation des déplacements nocturnes par la pose de candélabres ....

## Les crédits spécifiques Politique de la Ville de la Région Hauts de France

Ces crédits spécifiques comportent **des crédits en fonctionnement**, qui peuvent être mobilisés, dans le cadre et selon les modalités du présent appel à projet, jusqu'à 70% du coût total du projet dans la limite de 30 000 euros, et **des crédits en investissement** qui peuvent être mobilisés également jusqu'à 70% (50% pour les projets portés par les communes) dans la limite de 100 000 euros.

Compte tenu de l'enveloppe territoriale prédéfinie et de sollicitations de plus en plus importantes, une optimisation des financements régionaux à hauteur de 50% maximum sera fortement recherchée.

**1. Appel à projet  
à l'échelle EPCI  
avec ensemble des  
partenaires CDV**

**2. Pré-sélection  
par service  
instructeur  
Région en lien  
avec partenaires  
CDV**





Région  
Hauts-de-France

# Orientations 2019 (2/2)

3. Demande officielle auprès de la Région via GALIS

 (nouveau 2019)

4. Instruction :

- Complétude
- Opportunité

- Validation technique/stratégique en « **comité des financeurs** » (mars 2019)

5. Délibérations :

A titre indicatif :

CP avril/mai = NQE

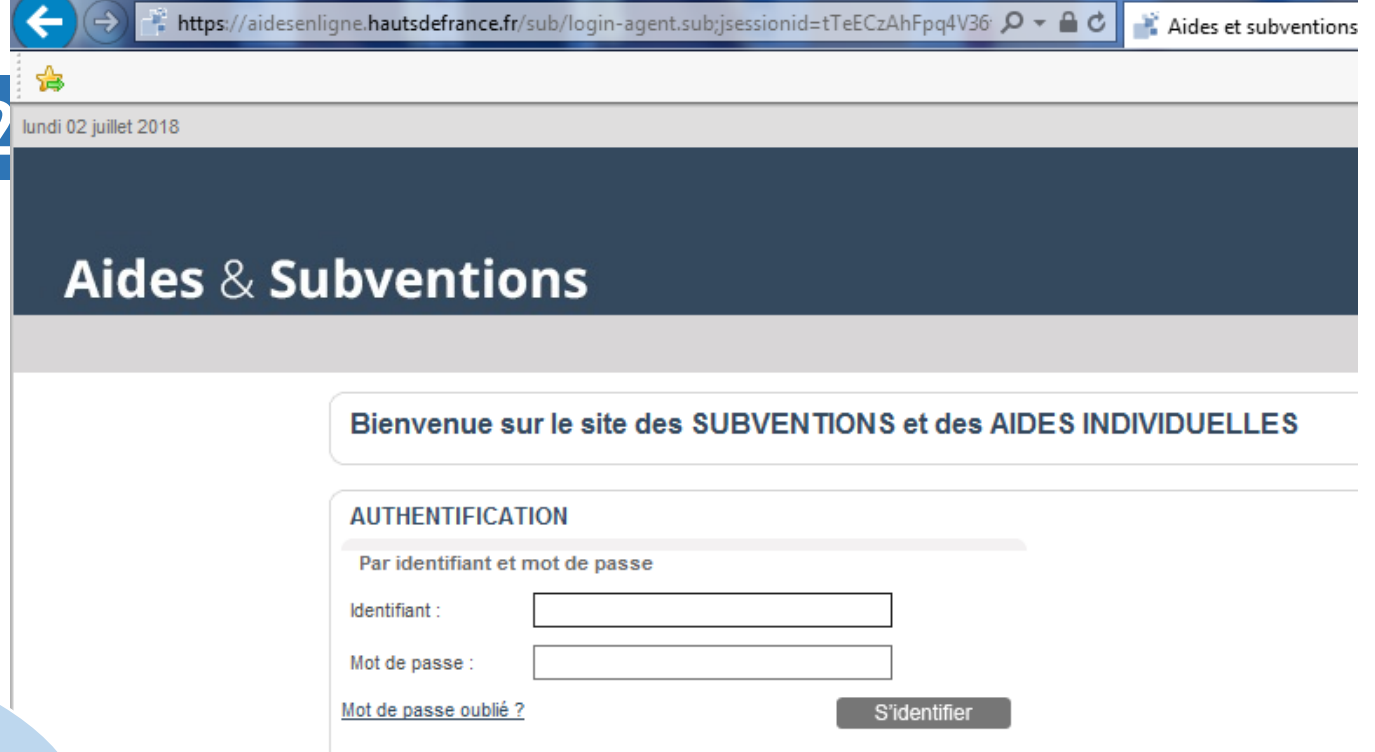
CP juin/juillet = PV

CP sept/oct = reliquat investissements (procédure de sélection / RAO)

6. Suivi et paiement :

- Lettres arrêtés / convention
- responsabilité du porteur de fournir justificatifs via GALIS

7. Solde opération



https://aidesenligne.hautsdefrance.fr/sub/login-agent.sub;jsessionid=tTEcZAhFpq4V36

Aides et subventions

lundi 02 juillet 2018

## Aides & Subventions

Bienvenue sur le site des SUBVENTIONS et des AIDES INDIVIDUELLES

AUTHENTIFICATION



Par identifiant et mot de passe

Identifiant :



Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

## Aides & Subventions

 S'identifier / S'inscrire 

 Rechercher une Aide 

 Suivre mes Dossiers 

 Mes infos personnelles 

### Bienvenue sur le site des SUBVENTIONS et des AIDES INDIVIDUELLES

Cette Plate-forme vous permet de :

- ▶ Rechercher un dispositif d'aide
- ▶ Déposer un dossier de demande
- ▶ Suivre l'instruction et le paiement de vos dossiers

Inscrivez-vous pour bénéficier de l'ensemble de ces services !

#### DEJA INSCRIT ? Identifiez vous !

Par identifiant et mot de passe

Identifiant : 

Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

S'identifier

#### NOUVEL UTILISATEUR ? Inscrivez vous !

Nom d'usage\* :

Prénom\* :



Email\* :

Confirmation de l'email\* :

Identifiant\* :

Mot de passe\* : 

Confirmation du mot de passe\* :

Vous êtes\* :  Sélectionnez... 

*Le symbole \* indique les champs obligatoires*

S'inscrire

Plate forme  
dématérialisée **UNIQUE**  
et **INTEGREE** de la  
Région Hauts-De-France  
« GALIS » : demande,  
instruction, suivi/paiement.

## 1. Créer un tiers (si pas porteur d'un projet soutenu par la Région en 2018)

Recherche d'un Tiers

Type de Tiers : Sélectionnez... ▼

Nom/Raison sociale :

Date de naissance :  et le

Courriel :

SIRET :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° Tiers financier :

Date de création :  et le

Date de dernière modification :  et le

Statut : Sélectionnez... ▼

Etat : Actif ▼

### Compléter les informations

#### Identification

Fonctionnement

IBAN

Documents

Autres

#### Identité

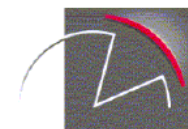
Dénomination sociale\* :

Forme juridique\* :

Catégorie juridique INSEE :

Sélectionnez... ▼

Sélectionnez... ▼



**Insee**  
Mesurer pour comprendre

Service Info Sirene  
09 72 72 6000  
prix d'un appel local

**Service Statistique**  
**Répertoire SIRENE**

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.  
Pour plus de précisions, consulter le site internet Insee.fr à l'adresse :  
<https://www.insee.fr/fr/information/1972060>

**SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE**

## 2. Saisir les demandes



• Votre dossier a été créé. Afin de finaliser votre demande, veuillez valider votre dossier en bas de cette page.

Projet

Action 1

Budget

Pièces justificatives

Spécificités

### Objet

Titre du projet \* :

Votre projet est-il décomposé en plusieurs actions ? \* :

Oui

Non

### Financement

J'ai bien numérisé mon RIB et joint les statuts actualisés de ma structure y compris la liste des membres du conseil d'administration (pour les organismes de droit privé) ? Si ce n'est pas le cas je les joins dans la fiche tiers (onglet "Documents") \* :

Montant de l'aide demandé \* :

0,00

Coût prévisionnel total du projet \* :

Nature du coût \* :

HT

TTC

Y a-t-il d'autres sources de financement ? \* :

Oui

Non

Bénéficiez vous d'emplois soutenus par la Région ? \* :

Emploi associatif HDF

Emploi d'avenir

Les deux

Aucun

Je demande le versement d'une avance \* :

Oui

Non

Bénéficiez-vous d'une ou plusieurs prestations en nature complémentaires : ( exemple : Parc de matériel scénique et d'exposition ) \* :  Oui  Non

## Impact

Objectifs du projet\* :

Effets et résultats attendus du projet sur le territoire\* :

Public cible souhaité\* :

## Communication

J'accepte et je m'engage à respecter les clauses de communication telles que mentionnées dans le règlement du dispositif (consultable et téléchargeable via la page d'accueil du dispositif)\* :

**Action**

Objet de l'action\* :

Présentation détaillée de l'action\* :

Date de début de l'action\* :

Date de fin de l'action\* :

Lieu(x) de l'action\* :

**Financement de l'action**

Coût prévisionnel de l'action\* :

Si chacune des actions correspond à un budget prévisionnel différent, merci de télécharger et compléter le modèle de budget de l'onglet "Budget"

Budget prévisionnel de l'action :

[+Ajouter un fichier](#)**Budget**

Merci de bien vouloir télécharger le modèle de budget de vos/votre action(s) à partir du lien ci-dessous :

Lien de téléchargement du modèle de budget

Budget à joindre\* :

[+Ajouter un fichier](#)

Pièces à joindre à votre demande

Organisme de droit privé\* :  Oui  Non

Dernier compte de résultat ou justificatifs des comptes( le dernier )\* : [+Ajouter un fichier](#)

Dernier bilan de la structure (actif/passif)\* : [+Ajouter un fichier](#)

Toutes pièces nécessaires à l'instruction du dossier : [+Ajouter un fichier](#)

**Pour les associations uniquement :**

Lien de téléchargement de Charte régionale de la laïcité et des valeurs républicaines

Charte régionale de la laïcité et des valeurs républicaines : [+Ajouter un fichier](#)

Pièces à joindre à votre demande

Organisme de droit privé\* :  Oui  Non

Delibération de l'organe compétent approuvant le projet \* : [+Ajouter un fichier](#)

Toutes pièces nécessaires à l'instruction du dossier : [+Ajouter un fichier](#)

**Pour les associations uniquement :**

Lien de téléchargement de Charte régionale de la laïcité et des valeurs républicaines

Charte régionale de la laïcité et des valeurs républicaines : [+Ajouter un fichier](#)

Date de réception de la demande\* :  

Date de résultat d'appel d'offre, le cas échéant :  

Nombre prévisionnel de personnes impactées \* :



## INFORMATION ASSOCIATIONS

Réuni en séance plénière du 28 juin dernier, le Conseil régional a adopté son plan de prévention de la radicalisation et la charte régionale de la laïcité et des valeurs républicaines.

Convaincue que les associations jouent un rôle essentiel dans l'animation du territoire, le développement local et la cohésion sociale, la Région Hauts-de-France, souhaite travailler avec elles à la réaffirmation, au partage et au respect des principes et valeurs fondamentales de la République.

Dans ce cadre, la Région demande aux dirigeants et cadres des associations de s'engager à ses côtés en signant cette charte qui est désormais devenue l'une des pièces du dossier de demande de subvention.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos interlocuteurs habituels au sein des services pour toute information complémentaire.

La charte est directement téléchargeable ici (lien de téléchargement) :

<https://aides.hautsdefrance.fr/guides/CharteRegionaleLaiciteValeursRepublicaines.pdf>



# 3. Instruction et suivi

## – Etape en cours : Instruction technique

Tâches

**Instruction**

Avis externes

Informations financières

Conclusion

### Délibération

NOM DE L'OPERATION : Formation aux métiers de l'éco industrie sur le territoire de l'agglomération d'Hénin-Carvin  
 Raison sociale : Association Initiative Formation Emploi (AIFE)  
 Adresse : ZAC Montigny, Boulevard Jean Moulin Résidence Aquitaine 62640 Montigny-en-Gohelle  
 Représentant légal : Monsieur Fathi BARNAT, Président  
 Date de réception de la demande de subvention : 1<sup>er</sup> janvier 2018  
 N° de dossier : PVIF-000159

#### SOUTIEN REGIONAL A L'EMPLOI ET A L'INNOVATION

Contrat de ville concerné :		CA d'Hénin-Carvin	
<b>Référence locale au contrat de ville</b>		<b>Cadre d'intervention régional en faveur des quartiers de la Politique de la Ville 2017-2021</b>	
Pilier du contrat de ville concerné	Pilier "Développement économique et emploi "	Type de figures	Figure imposée
Quartier(s) impacté(s)	Tous les quartiers prioritaires de la Communauté d'Agglomération de Hénin Carvin.	Priorités d'interventions	Priorité 1 : Renforcer le développement économique et l'accès à l'emploi des habitants des quartiers
Récurrence de l'action	renouvellement		
Thématiques essentielles traitées dans le projet	Formation et apprentissage Emploi, insertion et entrepreneuriat.		

#### PRESENTATION DU PROJET

L'action doit permettre aux bénéficiaires de conforter leur projet professionnel par l'alternance en favorisant la découverte des métiers du recyclage et de la valorisation (éco-industrie) dans le bassin minier. Elle permet également d'acquérir des savoir-faire nécessaires pour accéder à l'emploi dans ce secteur.  
 L'action vise à proposer des formations aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville sur la Communauté d'Agglomération de Hénin Carvin. Le recrutement de 15 personnes, relativement peu qualifiées (niveau IV, V et Vbis) et notamment issues des quartiers (9 personnes sur les 15) se fait avec l'aide des prescripteurs (pôle emploi, mission locale, associations, ...).

La formation permettra d'acquérir des compétences générales et techniques de base pour la réalisation d'opérations de collecte, tri, recyclage et réutilisation. Cette formation sera proposée en alternance entre une formation théorique en centre et en entreprise pour l'acquisition de compétences nécessaires à certains types d'emploi (agent de tri, agent de collecte, réparateur de palettes, agent technique de déchetterie). Au terme de la formation, le stagiaire pourra passer un certificat de compétence professionnelle (CCP) d'agent technique de déchetterie et passer les 3 certificats pour obtenir le titre professionnel complet. Les personnes formées seront préparées à la recherche d'emploi et la mise en relation avec un réseau d'entreprises de la filière éco-industrie, afin de faciliter leur accès à l'emploi.

Les objectifs sont d'atteindre un taux d'obtention du titre professionnel « agent technique de déchetterie » d'au moins 70 % et un taux de retour positif à l'emploi d'au moins 30 %.

#### BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION A TITRE INDICATIF

HT <input type="checkbox"/> TTC <input checked="" type="checkbox"/>		Investissement <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input checked="" type="checkbox"/>	
DEPENSES		DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES
Achats	2 410,00 €	2 410,00 €	<b>Région Hauts-de-France</b> 12 837,00 €
Services extérieurs	1 970,00 €	1 970,00 €	Etat 8 000,00 €
Charges de personnel	18 820,00 €	18 820,00 €	Autofinancement 3 163,00 €
Charges indirectes	800,00 €	0,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>24 000,00 €</b>	<b>23 200,00 €</b>	<b>TOTAL</b> 24 000,00 €

#### ECHÉANCIER PREVISIONNEL DE L'OPERATION

Date prévisionnelle de début de l'opération 3 septembre 2018	Date prévisionnelle de fin de l'opération 31 décembre 2018
Si appel d'offre, date de résultats : /	

# 4. Demandes paiements : sur justificatifs

Référence dossier GALIS (à compléter) : PVII-  
ou PVIF-

## COMPTE-RENDU FINANCIER - FONCTIONNEMENT (DEPENSES)

à retourner dûment complété

Nom de l'organisme : |

Projet Subventionné :

Référence dossier GALIS (à compléter) : PVIF-

Coût total :

Montant de la dépense subventionnable :

Subvention Régionale :

Soit un taux de participation de :

### DEPENSES

	N° Compte	PREVISIONNEL					REALISE					ECARTS E=1-2	
		Charges Directes (a)	Charges Indirectes (b)	% Affectation	Quote-part affectée	Total Charges Directes et Indirectes (1 = a+b)	Charges Directes (c)	Charges Indirectes (d)	% Affectation	Quote-part affectée	Total Charges Directes et Indirectes (2 = c+d)	En euros	En %
Achats externes	60-61-62 (hors 611)												
Charges de personnel	64												
Impôts et Taxes	63												
Prestations de service	611												
Autres charges de gestion courante	65												
Charges Financières	66												
Charges Exceptionnelles	67												
Dotations aux Amortissements et Provisions	68												
Total Charges													

Charges directes : charges directement affectées à l'opération concernée

Charges indirectes : charges de structures liées à l'existence de l'entreprise, elles sont affectées à l'opération en fonction de critères de pondération définis par la structure

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal (cachet)  
« certifié sincère et exact »

## CERTIFICAT DE CONFORMITE DE L'OPERATION

Je soussigné.e, \_\_\_\_\_ représentant.e légal.e de \_\_\_\_\_

ATTESTE

\* de la conformité de l'opération réalisée aux caractéristiques du dossier communiqué à l'appui de la demande de subvention

\* du commencement de l'opération, en date du \_\_\_\_\_(1)

\* de l'achèvement de l'opération, en date du \_\_\_\_\_(1)

\* du montant total des dépenses payées HT/TTC (2), au titre de l'opération,

à hauteur de \_\_\_\_\_ euros (1) dont vous trouverez détail ci-après.

Fait à \_\_\_\_\_, en date du \_\_\_\_\_(1)

Signature du représentant légal :  
« certifié sincère et exact »

Cachet :

NB : ce document doit être rempli et signé en original par le représentant légal

(1) à remplir par le bénéficiaire  
(2) barrer la mention inutile



